Image not found or type unknown

En liquidation mon magasin vendu 2 jours après

Par **Fou50**, le **21/01/2010** à **11:04**

Bonjour,

J'ai une question précise,

J'étais en liquidation.....puis le liquidateur est devenu insistant pour récupérer les clès du magasin dont j'étais locataire. Les 35.000€ de la vente de ce magasin m'auraient permis de solder les cautions dont j'étais redevable.

Avec cette acharnement du liquidateur alors que le magasin était en vente dans plusieurs agences de la region....j'ai renoncé, et j'ai rendu les clés au liquidateur qui les a rendu au propriétaire.

Seulement, je viens d'apprendre que le magasin a été vendu 2 jours après que j'ai rendu les clès. Je me suis fait completement avoir et je passe à coté de 35.000€

il y a t-il une procédure pour me défendre de cette "arnaque" totale?

Merci beaucoup pour vos conseils
Guillaume

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés